

Conseil Européen Bruxelles



Le « pacte pour l'euro », adopté le 11 mars à Bruxelles (ci-dessus, Nicolas Sarkozy, le même jour), fait obligation aux gouvernements d'inscrire dans leur législation des dispositions forçant à la « réduction des déficits », en contradiction frontale avec les revendications de la population (à droite, une manifestation de parents et d'enseignants contre les fermetures de classes, devant le rectorat de Paris, le mois dernier).



Photos AFP

Le gouvernement adopte le 16 mars un projet de réforme constitutionnelle. Par ce texte directement dicté par l'Union européenne et les marchés financiers, il voudrait interdire, au nom de la « réduction des déficits », toute revendication. Le POI engage toutes ses forces par un appel à l'unité pour le rejet du projet de loi.

“De Madison... à Marseille”

Le gouvernement présente ce 16 mars son projet de réforme constitutionnelle « relatif à l'équilibre des finances publiques ». Selon *Les Echos* (14 mars), « le gouvernement entend dès lors soumettre rapidement le projet de loi au Parlement. Il devrait être voté de façon conforme à l'Assemblée nationale en mai et au Sénat en juin. Ce qui donnera la possibilité à Nicolas Sarkozy de réunir le Congrès (réunion des députés et des sénateurs à Versailles — NDLR) dès juillet (...). Il restera néanmoins à faire approuver le texte à une majorité de 60 %, ce qui implique le soutien de la gauche, ou au moins sa neutralité. » Selon le site Internet du *Monde*, le 15 mars, le bureau national du PS réuni ce jour devrait pourtant décider de voter contre. « La lutte contre les déficits est nécessaire, mais c'est une affaire de volonté politique et non d'obligations constitutionnelles », déclare le secrétaire national du PS à l'économie, Michel Sapin. En bref, réforme ou pas de la Constitution, il faudrait, pour ces dirigeants, s'avalier de toute façon la rigueur ! Il s'agirait d'encamisoler les organisations syndicales, dont les revendications, si le texte était adopté, pourraient être d'emblée écartées au nom du respect de la Constitution. Le chroniqueur du *Figaro* (15 mars), Yves de Kerdrel, salue ainsi le gouverneur de l'Etat américain du Wisconsin (dont la capitale est Madison), qui, par un coup de force, vient de dénoncer le droit syndical chez les fonctionnaires. « On se prend à rêver que ce qui vient de se passer au Wisconsin (...) puisse devenir contagieux », écrit le chroniqueur réactionnaire, qui titre son papier : « Sur la route de Madison... à Marseille. » Mais aux Etats-Unis comme en France, les dés sont loin d'être jetés.

Yan Legoff

Le Conseil des ministres adopte un projet pour inscrire la rigueur dans la Constitution

Marie Stagliano

Décider d'inscrire dans la Constitution le respect de l'équilibre budgétaire au prétexte de la réduction des déficits publics exigée par l'Union européenne, c'est, en un mot, rendre illégale et illégitime toute revendication. A ces parents d'élèves qui, avec les enseignants, s'organisent pour garder une classe, des postes, à ces hospitaliers qui se mobilisent contre les fermetures de lits, de services, à ces populations qui, avec leurs élus, manifestent pour exiger de garder leur maternité, leur hôpital, leur bureau de poste, c'est dire : « Vos exigences n'ont pas lieu d'être... Elles sont contraires à la Constitution ! »

UNE GRAVITÉ EXCEPTIONNELLE

Et les syndicats, dont la vocation est d'organiser ces mobilisations, que deviendraient-ils ? Si la base du syndicat, c'est de défendre les revendications des salariés, donc de mobiliser contre les budgets d'austérité, que resterait-il de leur mission, de leur nature ? Ils seraient sommés d'agir dans le seul cadre du budget, dépendants du budget. Ce serait la destruction même de ces organisations de classe que des générations avant nous ont construites dans leur lutte quotidienne contre l'exploitation. Il y a là, comme le dit l'appel du POI, « une atteinte d'une gravité exceptionnelle contre la démocratie ». Oui, il y a là un réel danger : inscrire dans la Constitution la contrainte

des équilibres budgétaires, dans le respect des critères draconiens de Bruxelles, c'est privatiser à outrance, c'est effacer les droits collectifs, les conquêtes sociales. C'est préparer l'éclatement même de la République. Ce respect impérieux d'une enveloppe budgétaire fermée, c'est dresser les différentes catégories les unes contre les autres, dans tous les domaines : c'est dresser une école contre une autre, les actifs contre les retraités, les malades contre les bien portants. Et demain, c'est tenter de dresser, comme en Belgique ou en Italie, les régions riches contre les régions pauvres.

LA DÉMOCRATIE EXIGE DE DIRE NON

« Pourquoi nous, régions du Nord développées économiquement, devrions-nous nous serrer la ceinture pour aider le Sud défilant ? » Ce sont là les arguments de tous ceux qui préparent la dislocation de la nation italienne. Il y a bien danger sur tous les terrains. Aucun parti, aucun militant qui se revendique de la démocratie, de la République, de la défense des organisations ouvrières ne peut accepter de permettre au gouvernement Sarkozy de faire passer une telle attaque. « La démocratie exige de dire non au projet de réforme constitutionnelle ! » Et pour les militants du POI, de s'adresser à tous les travailleurs et à tous les militants, les appeler à se regrouper, à s'organiser, faire signer l'appel pour « créer les conditions d'une mobilisation de masse dans l'unité la plus large, afin d'exiger publiquement le retrait de ce projet de réforme constitutionnelle ». La campagne est lancée. ■



“Les chefs de gouvernement ont une grande responsabilité, car les attentes sont très fortes sur les marchés financiers. Si nous décevons ces attentes, cela va nous coûter cher”

(Le commissaire européen aux Affaires économiques, Olli Rehn, le 5 mars 2011)

Une conséquence du “pacte pour l'euro”

Dans la nuit du 11 au 12 mars, tous les chefs d'Etat et de gouvernement (de « gauche » comme de droite) se sont accordés sur un « pacte pour l'euro », qui devra être formellement adopté lors d'un prochain sommet de l'Union européenne, fin mars. Le commissaire européen aux Affaires économiques, Olli Rehn, avait averti, quelques jours avant : « Si nous décevons les attentes des marchés financiers, cela va nous coûter très cher. » La presse prétend que ce pacte aurait été « édulcoré », adouci, par rapport à une précédente version présentée début février par la chancelière allemande, Angela Merkel, et Nicolas Sarkozy. En réalité, les objectifs n'ont pas changé : augmentation de l'âge de départ à la retraite (sous couvert de l'augmentation de l'espérance de vie), surveillance des salaires et blocage des dépenses sociales (par la mise en place d'indicateurs supervisés par Bruxelles), et introduction, dans les législations de chaque Etat membre, de réformes constitutionnelles ou de lois-cadres visant « à garantir une discipline budgétaire tant au niveau national que local ». La Commission européenne devra « être consultée sur la règle précise retenue avant son adoption afin de s'assurer qu'elle soit bien compatible et conforme aux règles de l'Union européenne », en particulier le traité de Maastricht et le pacte de stabilité qui lui est adossé. Le tout devra être assorti de menaces d'amendes très lourdes en cas de manquement. C'est dans ce cadre que s'inscrit le projet de réforme constitutionnelle en France.

La campagne du POI contre la réforme constitutionnelle

Pour le POI, c'est NON ! La campagne est lancée

C'est mercredi dernier qu'est arrivé dans les bureaux des différents comités ou dans les assemblées mensuelles l'appel du POI « Non à la réforme constitutionnelle ! ». Il est aussitôt discuté. Chacun donne son avis, fait ses remarques, ajuste les arguments. Tous mesurent l'enjeu de cette décision du gouvernement dans sa subordination à l'Union européenne. Les premières diffusions sont organisées.

Paris, XIII^e arrondissement

«C'est la fin de la démocratie, qu'est-ce qu'il resterait comme pouvoir aux syndicats ?» (un retraité de la métallurgie)

Un camarade, pas convaincu, préférerait diffuser uniquement le tract local. D'après lui : « La réforme constitutionnelle, c'est trop compliqué à expliquer... »

La suite a démontré le contraire. A trois, en une heure : vingt-deux signatures, cinq Informations ouvrières et 9,50 euros de soutien. Les discussions convergent toutes vers une seule conclusion : « C'est trop grave. Impossible que ce projet soit voté ! »

Avec un militant du PS, la discussion se concentre sur : « Que va faire le PS ? » « Je suis militant syndicaliste, je me suis battu toute ma vie pour construire le syndicat, en particulier dans le commerce. Le PS ne peut pas voter pour, il ne le fera pas, ce n'est pas possible, ce serait la fin du droit syndical. Je vais en parler dans ma section. » Il achète Informations ouvrières, laisse son adresse e-mail.

Un groupe de trois personnes s'arrête. On leur explique l'appel : « On comprend tout de suite, pas besoin de dessin. On est enseignants, ça veut dire, si c'est voté, que les suppressions de postes dans nos établissements, il faudrait se les avaler ! On signe. » Ils achètent Informations ouvrières et prennent spontanément un appel, en plus, pour informer leurs collègues.

Une militante d'ATTAC de province : « C'est grave si ça se fait. Le gouvernement n'arrête pas ses sales coups. Heureusement, il y a ce qui se passe en Tunisie, en Egypte ! »

Un autre, retraité de la métallurgie, est inquiet. Pour lui : « C'est la fin de la démocratie, qu'est-ce qui resterait comme pouvoir aux syndicats ? » Les camarades sont enthousiastes de l'écho rencontré par cette campagne.

Sur les trois marchés couverts le dimanche : soixante-dix-sept signatures et trente et un Informations ouvrières vendus. »

Un marché, dans le XIX^e arrondissement

«J'en prends plusieurs pour mes camarades. Il faut qu'on empêche ça !» (un militant du PCF)

« Dix signatures sur l'appel. Tous apprennent par nous l'existence du projet. Un militant du PCF : « Si cela passe, c'est la liquidation des services publics. Je vais faire circuler sur le Net, j'en prends plusieurs pour mes camarades, il faut qu'on empêche ça. » Deux sympathisants du PCF : « On sait que le PS, de toute façon, est d'accord pour la réduction des déficits publics ; on nous oblige à avaler Strauss-Kahn pour chasser Sarkozy. »

La discussion s'engage avec eux : « Mais si on peut maintenant empêcher l'opération de se faire, les conditions seront différentes demain pour le combat contre cette politique. Comment un élu du PS peut-il dire publiquement qu'il laisse passer le projet de Sarkozy ? » L'argument le touche, ils concluent en disant : « On va aller trouver les diffuseurs du Front de gauche. On n'est pas au POI, mais c'est une initiative importante que vous prenez, il ne faut pas que vous restiez seuls. »

Marché Convention, dans le XV^e arrondissement

«Ce lancement de campagne est probant»

« Quinze signatures, 9,50 euros de soutien et onze Informations ouvrières. »

La « une » d'Informations ouvrières : « Non à la réforme constitutionnelle ! », attire beaucoup de personnes.

Tous demandent de quoi il s'agit. Si certains souhaitent lire l'appel avant de s'engager, d'autres décident de signer tout de suite et prennent un appel pour le faire circuler.

Ils ont un avis sur la question : « Ce serait inscrire la rigueur permanente, je suis contre ! » « Les syndicats ne pourraient plus revendiquer ? »

Échos de diffusions

« Dès le lendemain de notre assemblée du POI, une adhérente obtient neuf signatures dans son école. A ce jour, ce sont dix-sept signatures, dont les onze instituteurs que compte l'école : les agents se sont ajoutés à la liste des signataires »

« Je me suis battu toute ma vie pour construire le syndicat, en particulier dans le commerce. Le PS ne peut pas voter pour, il ne le fera pas, ce n'est pas possible, ce serait la fin du droit syndical » (un militant du PS)

« C'est comme si on les interdisait, alors ! » « Ils ont sorti des milliards pour les banques et il faudrait réduire tout ce qui concerne les petites gens, les remboursements de soins, les retraites ? » « Le problème, c'est que le PS ne dit rien. »

Un jeune homme s'arrête, prend l'appel et dit : « Je suis au courant, le Parti socialiste ne peut pas avaliser cela. »

Beaucoup de signataires ont pris Informations ouvrières et laissé des adresses lisibles. Ce lancement de campagne est probant. Il faut le mener aussi dans les entreprises. »

Marché Brune, XIV^e arrondissement

«Première diffusion avec l'appel»

« Trois camarades ont diffusé : quatorze signatures, six Informations ouvrières et quatre euros de soutien. »

Nous arrêtons les passants : « Non à la réforme constitutionnelle, savez-vous ce que veut faire Sarkozy ? »

Nous faisons tout de suite le lien avec les problèmes concrets : « Il y a deux fermetures de classes prévues sur l'arrondissement, revendiquer leur annulation, c'est demander des postes supplémentaires, c'est aggraver les déficits budgétaires... Si la rigueur est inscrite dans la loi, cela deviendrait illégal. »

Dans les Hauts-de-Seine

«La question qui fait mouche...»

« Cinquante-neuf premières signatures ont été réalisées. Parmi celles-ci : sept signatures auprès de militants syndicalistes de l'AP-HP, qui ont versé 48 euros de soutien. La question qui fait mouche est celle de la préservation de l'indépendance des organisations syndicales, le fait qu'elles puissent continuer à défendre les revendications des travailleurs. »

Onze signatures sur le marché de Clichy. Parmi eux, cinq militants Verts, dont deux conseillers municipaux ; l'un est ancien maire adjoint. Ils signent sur l'argument de la défense de la démocratie. Le responsable FSU de la ville a également signé l'appel.

Treize signatures réalisées par un camarade hospitalier dans sa commune.

Cinq signatures à Clamart, un jeune signe parce que « c'est grave ! », huit signatures à Puteaux. »

Dans le Val-de-Marne

« A Arcueil, parmi les premiers signataires, un militant du PCF qui a pris Informations ouvrières. Avec un syndicaliste CGT, partie de l'appel, la discussion s'est concrétisée très vite »

avec le protocole d'accord sur les précaires dans la fonction publique : « C'est le statut qu'ils veulent liquider. » Une conseillère municipale PS a, elle aussi, acheté Informations ouvrières. »

Dans le Val-d'Oise

«Les militants du PS rencontrés sont d'accord»

« A Saint-Ouen l'Aumône, diffusion avec le candidat du POI aux cantonales : dix-neuf signatures. Huit sur un autre marché avec quatre Informations ouvrières vendus. »

Les militants du PS rencontrés sont d'accord : « Le PS ne peut pas voter la réforme constitutionnelle ! » Ils vont transmettre à leur

réseau PS l'appel pour le non à cette réforme. Neuf signatures sur une autre commune (six enseignants et trois communaux), 13 euros collectés. »

Marché de Crépy (Oise)

«En pleine campagne des élections cantonales...»

« Nous sommes en pleine campagne des cantonales. Nous faisons signer notre appel local pour le maintien de tous les lits et de tous les services dans les hôpitaux de Senlis et de Compiègne, et, lorsque les gens s'arrêtent pour signer, nous leur expliquons le projet de révision constitutionnelle : « En plus, Sarkozy veut modifier la Constitution pour y inscrire l'obligation de réduire les déficits publics. »

Ces arguments sont très bien compris à chaque fois et tous ceux qui signent la pétition pour le maintien de tous les lits et de tous les services prennent ensuite le temps de signer la pétition contre le projet de révision constitutionnelle. »

Nous expliquons aussi que cette révision ne peut être obtenue qu'avec une majorité de 60 % des voix des sénateurs et des députés, et que nous lançons une campagne de signatures massive pour l'unité contre ce projet. Nous avons vendu cinq Informations ouvrières et recueilli 11 euros de soutien. »

ÉDITORIAL

Contradiction totale

Daniel Gluckstein
Secrétaire national du POI

Certes, il ne répond pas à toutes les attentes de la classe capitaliste allemande, qui reproche à Merkel ses concessions. Adopté le 11 mars, à Bruxelles, le « pacte pour l'euro » n'en est pas moins un étai pour contraindre, dans chaque pays, à la « modération salariale », aux « réformes du marché du travail », à la flexibilité, au recul de l'âge de départ en retraite. Tout cela, au nom de la « réduction des déficits publics ». Un étai que chaque gouvernement, à son tour, resserrera autour de sa propre classe ouvrière.

A peine finalisé, ce pacte pour l'euro doit être complété, en France, par une réforme de la Constitution dont le projet devait passer en Conseil des ministres le 16 mars. Il s'agit d'instaurer l'obligation constitutionnelle de « l'équilibre des finances publiques ». Avec cette réforme, l'Etat serait en droit de refuser la simple ouverture de négociations avec les syndicats dès lors que la revendication serait décrétée anticonstitutionnelle, parce que contraire à la « réduction des déficits ».

Une telle attaque achèverait de faire de la V^e République et de l'Union européenne l'étouffoir de la démocratie, un carcan corporatiste où les organisations syndicales n'auraient d'autre droit que d'exécuter les exigences de l'Union européenne et des fonds spéculatifs.

Qu'est-ce qui donne à ce président et ce gouvernement, rejetés de toute part, une telle audace ? Ils ne s'en cachent pas. Ils comptent amener « la gauche » (et singulièrement la direction du Parti socialiste) à prendre en charge la réforme constitutionnelle. « Si le PS s'y oppose, il devra assumer », a déclaré Fillon.

Il est vrai que le pacte pour l'euro est contresigné par les Premiers ministres « socialistes » Papandréou et Zapatero (qui vient de signer avec les responsables des centrales syndicales espagnoles un « pacte social » donné en exemple dans toute l'Europe !).

En France, le Parti socialiste a élaboré un projet de « loi programme pour 2012-2017 » dans laquelle il fixe la même priorité : la « résorption des déficits publics » dans le cadre des contraintes européennes (1).

La contradiction est totale entre, d'une part, le mouvement qui voit les travailleurs et le peuple en Tunisie s'organiser pour conquérir la liberté et la souveraineté, exigeant une Assemblée constituante souveraine, et, d'autre part, cette tentative d'imposer en France le carcan antidémocratique de la réforme constitutionnelle.

Les travailleurs, les jeunes, les militants de toutes tendances qui, au quotidien, se mobilisent pour défendre les classes, les écoles, les lits dans les hôpitaux, les bureaux de poste, les services publics, comme tous ceux qui se sont mobilisés à l'automne par millions contre la réforme Fillon-Woerth des retraites, tous ne peuvent que dire : non à l'étouffement de la démocratie !

Le Parti ouvrier indépendant, qui a pris position depuis sa fondation pour la liquidation des institutions antidémocratiques de la V^e République et la rupture avec l'Union européenne, et qui combat en France pour l'Assemblée constituante souveraine, prend ses responsabilités. Sans faire de ses positions un préalable ou une condition, il en appelle à l'unité pour mettre en échec le projet liberticide.

Non à la réforme constitutionnelle, non à la dictature de la « réduction des déficits publics » !

(1) « La lutte contre les déficits est nécessaire », déclare le dirigeant du PS Michel Sapin, tandis que son collègue Jérôme Cahuzac accuse le gouvernement Sarkozy de ne pas « avoir respecté les règles européennes » en vigueur.

